

Actualités diverses

Rapport bisannuel 2018-2019 du service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

La Commission d'accompagnement du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale a décidé de consacrer le Rapport bisannuel 2018-2019 au thème suivant : « Durabilité et pauvreté ».

Au même titre que les neuf éditions précédentes, ce dernier rapport bisannuel est le fruit d'une concertation avec des personnes en pauvreté, leurs associations et divers autres acteurs. Il s'agit de l'un des moyens utilisés par le Service de lutte contre la pauvreté (une institution publique indépendante et interfédérale) pour accomplir sa mission d'évaluation de l'exercice effectif des droits humains en situations de pauvreté

Le rapport se trouve sur le site du Service de lutte contre la pauvreté : <https://www.luttepauvrete.be/wp-content/uploads/sites/2/2019/12/Durabilite-et-Pauvrete-Rapport-bisannuel.pdf>

Nomenclature : les codes NACE du secteur à profit social

Le code NACE (nomenclature d'activités des Communautés européennes) est une classification générale systématique des entreprises dans l'Union européenne. Ce code sert notamment de référence pour le relevé de statistiques à l'échelle européenne.

Le code NACE-BEL est la transposition de cette nomenclature européenne dans l'environnement belge. Il est déterminé en fonction de l'activité principale de votre association.

Vous trouverez les principaux codes NACE du secteur à profit social sur le site de la CODEF : <https://www.codef.be/documentation/nomenclature-codes-nace-du-secteur-a-profit-social/>

Augmentation de l'intervention financière du Fonds 4S

Le Fonds 4S, fonds de formation du secteur socio-culturel et sportif (CP 329.02), a revu la hausse le montant de l'intervention financière pour les formations « clé sur porte » dans le cadre de son plan d'action 2020-2022.

Cette intervention porte uniquement sur les frais de prestation du formateur ou les frais d'inscription à une formation. Elle est plafonnée à :

- 90 € / jour / participant (ou 45 € par demi-journée). Le projet doit être de minimum 3 heures au total.
- 450 € / participant / formation.
- 1.800 € / formation.

Pour de plus amples informations, consultez le site du Fonds 4S : <https://www.fonds-4s.org/soutien-formation/formations-cle-sur-porte/>